



OFFICE  
DES  
SPORTS  
LYON

# COLLABORATION ASSOCIATIONS SPORTIVES, CORPS ENSEIGNANT ET INSTITUTIONS

**Rapport**  
**Ateliers d'échanges**



4ème édition de la Conférence locale du sport

- Décembre 2025 -



# SOMMAIRE

**INTRODUCTION** ..... P.3

**POURQUOI CES ATELIERS ?**

**QUELLE THÉMATIQUE POUR CETTE 4ÈME ÉDITION ?**

**QUELS ATELIERS ORGANISÉS ?**

**ÉCOSYSTÈME DU SPORT POUR ENFANTS ET JEUNES À LYON**

**1. ÉTAPES POUR UN PARTENARIAT RÉUSSI** ..... P.5

**A. QUI CONTACTER ?**

**B. DANS QUEL ORDRE ?**

**C. QUELS DÉLAIS ESTIMER ?**

**D. QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?**

**E. QUEL CADRE DOIT RESPECTER L'INTERVENTION ?**

**F. QUELLES LIMITES EXISTENT ?**

**2. PENSER LES DIFFÉRENTS TEMPS SPORTIFS** ..... P.7

**A. ASSOCIATIONS SPORTIVES & 30' APQ**

**B. ASSOCIATIONS SPORTIVES & TEMPS PÉRISCOLAIRES**

**C. ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES & CLUBS**

**D. STAGES & ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

**E. ASSOCIATIONS SPORTIVES & TEMPS SCOLAIRES**



# INTRODUCTION

## POURQUOI CES ATELIERS ?

L'Office des Sports de Lyon, en lien avec **250 associations sportives**, mais aussi des **élu-es au sport** et **Offices des Sports d'arrondissements (Offisas)**, joue déjà un rôle de plateforme entre plusieurs acteurs dont les projets impactent la pratique sportive des Lyonnais-es. Nous souhaitons continuer à développer ce rôle et ouvrir la concertation à d'autant plus d'acteurs et actrices : associations, éducation, institutions, usager-es... Pour ce faire, nous avons créé la **Conférence Locale du Sport**, un projet qui consiste tout au long de l'année en des conférences, ateliers, colloques sur les thématiques permettant de **faire grandir le sport lyonnais ENSEMBLE**.

## QUELLE THÉMATIQUE POUR CETTE 4ÈME ÉDITION ?

Au cours de **deux demi-journées** en décembre 2025, une vingtaine de participant-es - enseignant-es, membres d'associations et de comités sportifs, représentant-es d'institutions - se sont réuni-es pour échanger autour de la thématique suivante :

**“Renforcer les synergies sur les différents temps de pratique sportive, de l'école primaire aux études supérieures”**

## QUELS ATELIERS ONT ÉTÉ ORGANISÉS ?

**Atelier 1 : Déterminer ensemble les étapes pour un partenariat réussi entre établissements scolaires et associations sportives.**

Pour réaliser un partenariat entre un établissement scolaire et une association sportive, certaines étapes clés sont nécessaires. Cet atelier, grâce aux expériences des associations sportives mais aussi à l'expertise des professionnel-les du monde éducatif, a permis de lister et ordonner les étapes nécessaires à ce partenariat.



Atelier participatif articulé autour de temps d'échanges en petits groupes, puis d'une mise en commun en plénière (retours d'expérience, anecdotes, éclairages théoriques, pistes d'action, etc.).

**Atelier 2 : Imaginer des contenus concrets de partenariats entre associations sportives et milieu scolaire sur tous les temps sportifs.**

EPS, AS, temps périscolaires, 30' Activité Physique Quotidienne, Journée nationale du sport scolaire, pratique régulière en club/MJC..., stages vacances... tant d'espaces de pratique sportive mais peu de croisements connus et officialisés de tous et toutes. Alors comment imaginer, pour chaque temps de pratique, un contenu de partenariat dans l'intérêt des jeunes, à la rencontre entre les objectifs respectifs des acteurs ?

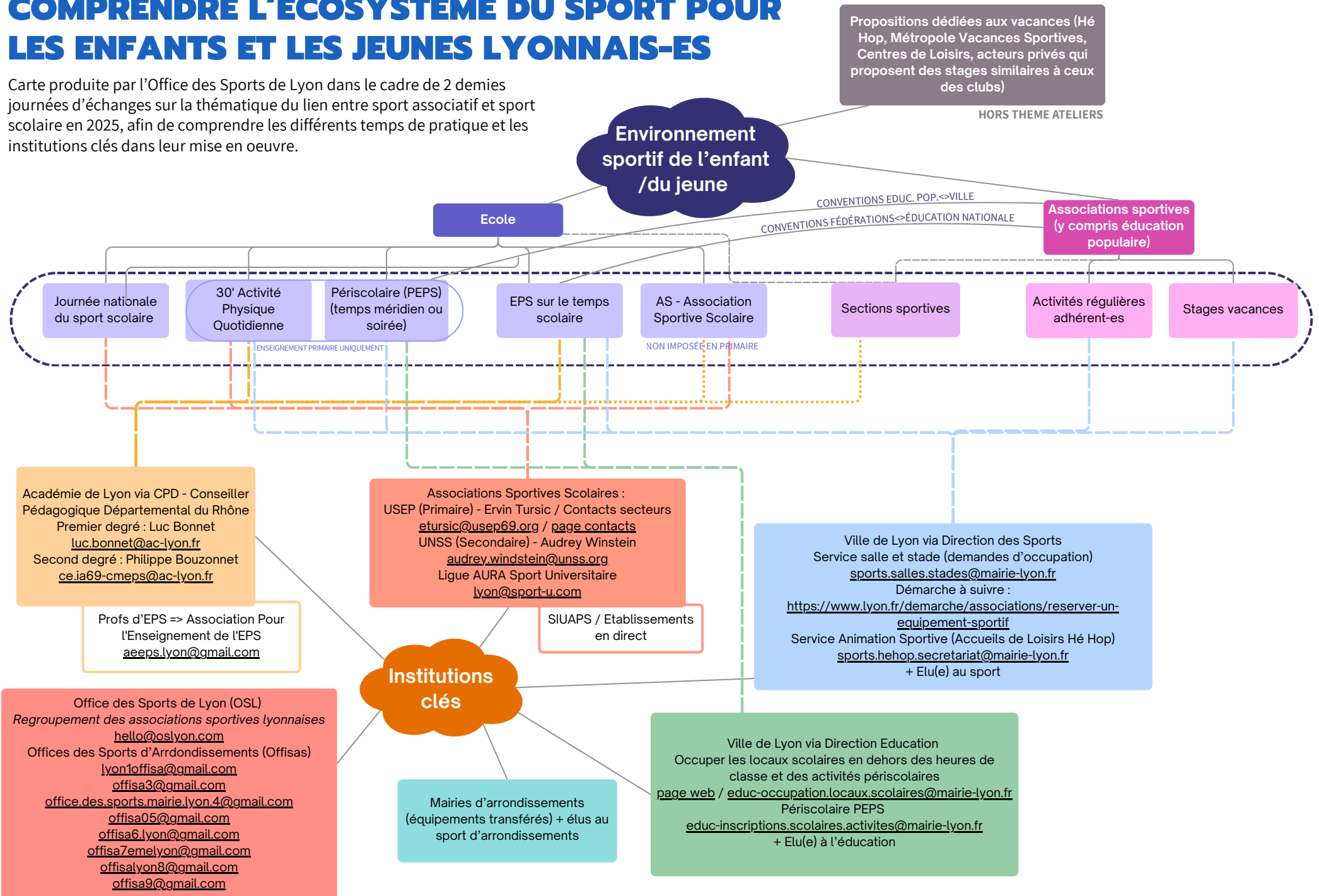


Atelier organisé sous forme de tables rondes sur différents sujets guidés, selon les préférences de chaque participant, avec rotation entre les tables, puis conclusion par un temps d'échanges libre réunissant l'ensemble des participants.

**Ce rapport synthétise les réflexions, constats et propositions formulés lors de ces ateliers d'échanges.**

# COMPRENDRE L'ÉCOSYSTÈME DU SPORT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES LYONNAIS-ES

Carte produite par l'Office des Sports de Lyon dans le cadre de 2 demies journées d'échanges sur la thématique du lien entre sport associatif et sport scolaire en 2025, afin de comprendre les différents temps de pratique et les institutions clés dans leur mise en oeuvre.





# 1. ÉTAPES POUR UN PARTENARIAT RÉUSSI

→ **entre établissements scolaires et associations sportives**

Nous rappelons que ces données sont le fruit des échanges entre les participant-es aux ateliers de décembre 2025, les procédures évoquées sont un condensé des informations partagées et ne constituent pas une procédure officielle de la Ville de Lyon ou de l'Académie de Lyon sur ces sujets. Nous vous invitons donc à vous refaire confirmer ces fonctionnements auprès de vos différents interlocuteurs.

## A. QUI CONTACTER ?

Les clubs sportifs contactent souvent les directeurs d'établissements, l'UNSS/USEP ou les enseignant-es alors que les différentes portes d'entrée sont plutôt :

**Pour l'école :** CPD / CPC (Conseiller-es Pédagogiques Départemental/de Circonscription) et IEN (Inspecteur-riche de l'Education Nationale)

**Pour les universités :** Services des sports, BDS (Bureau Des Sports), ligue universitaire, etc.

**Pour les temps de vacances :** Directeurs de centres de loisirs.

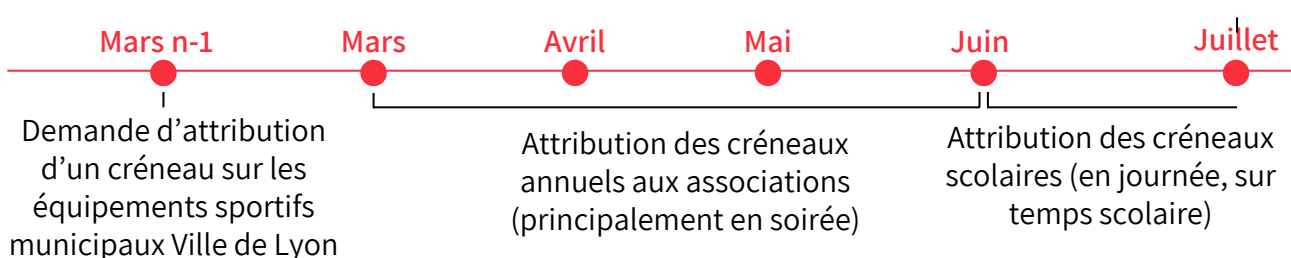


Les écoles découpent souvent par tranches de 6 ou 7 séances (entre les vacances scolaires) mais il doit y avoir au minimum 10 séances proposées à l'école. Parfois c'est le nombre de 9 séances qui est évoqué. Le nombre de séances et leur temporalité est à discuter avec vos interlocuteurs à l'Education Nationale.

## B. DANS QUEL ORDRE ?

- 1 Être agréé-e par l'IA-DASEN\* et avoir une carte professionnelle  
\*Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale
- 2 Prendre contact avec l'établissement scolaire
- 3 Etablir un projet (dont un projet pédagogique selon le cadre de l'Education Nationale) avec la direction
- 4 Envoyer rapidement le projet au CPC/CPD qui le transmettra à l'IEN, tout en s'assurant de la disponibilité de l'équipement sportif envisagé
- 5 Valider le projet avec l'IEN
- 6 Signer la convention de projet pédagogique entre les parties prenantes école, association sportive et Académie (avec documents officiels à fournir)

## C. QUELS DÉLAIS ESTIMER ?



Si l'intervention sportive se fait dans la cour ou dans l'école, la démarche est plus simple et plus rapide.

## D. QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?



### Conventions signées

- Avec projet pédagogique fixé par l'éducation nationale : lieu d'entraînement, encadrement des trajets, type de jeux exercés, projet transverse au projet sportif, objectif du partenariat, temporalité, identité des encadrant-es, etc.
- Entre le CODEP (Comité Départemental) de la fédération sportive à laquelle le club est rattaché et l'IEN.



### Informations encadrants

Licences, cartes professionnelles, diplômes reconnus par l'Education Nationale = CPJEPS, BPJEPS, DEJPES, DESJEPS ; CV, extrait des casiers judiciaires, etc.



### Budget prévisionnel



### Pour le club : Assurance spécifique

Pour le déplacement des encadrants dans des écoles (pas besoin d'assurer les enfants, ils sont déjà assurés par leur école sur les temps d'EPS)

## E. QUEL CADRE DOIT RESPECTER L'INTERVENTION ?

- Au **minimum dix séances** intégrées au temps scolaire (parfois 9 séances, en échanger avec vos interlocuteurs à l'Education Nationale)
- **Objectifs pédagogiques définis** en lien avec le cycle d'EPS
- **Respect du ratio** encadrant-e/enfants
- **Disponibilité et respect** des lieux d'activité
- **Conditions d'encadrement** entre activités et déplacements
- **Assurer la continuité** des séances en ayant des intervenant-es disponibles en cas de besoin de remplacement

## F. QUELLES LIMITES EXISTENT ?



**Longue durée de construction** du projet et de la démarche



**Manque de contacts**



**Difficultés à financer** le projet et les déplacements



**Capacité d'accueil limitée** des clubs



**Disponibilité limitée** des encadrants et des lieux



**Diplôme reconnu par l'** des encadrants



**Formation indispensable** des bénévoles en interne pour qu'ils deviennent encadrants



**Manque d'équipement**  
Des subventions de la Métropole peuvent être sollicitées par l'école.



# 2. PENSER LES DIFFÉRENTS TEMPS

## A. ASSOCIATIONS SPORTIVES & 30' APQ

**OBJECTIFS :** Sensibiliser à l'activité physique quotidienne (APQ) ; installer une routine (ex : réveil musculaire automatique avec objectif pédagogique de faire découvrir les muscles) ; se tourner vers le sport santé.

### BONNES PRATIQUES

- Penser un projet au long terme avec une évolution tout au long de l'année (ex : marche, marche rapide puis course avec randonnée pédestre finale avec les parents)
- Cumuler les différents niveaux de classes et proposer à un club d'animer ce temps (ex : CP à 9h-9h30, CE1 à 9h30-10h etc...)
- Rallonger et animer les récréés

### DIFFICILE A IMPLÉMENTER...

Un temps sportif qu'il est compliqué de saisir à l'heure actuelle !



### OBSTACLES :

- Les fiches existantes qui ont été produites par le Ministère sont trop prescriptives
- Le cadre est bloquant
- Le financement est trop important
- La durée est peu adaptée aux clubs

## B. ASSOCIATIONS SPORTIVES & TEMPS PÉRISCOLAIRES

**OBJECTIFS :** Faire découvrir un sport ; faire découvrir un club ; trouver de nouvelles licencié-es ; animer les temps périscolaires qui cherchent parfois de nouvelles activités pour éviter la redondance.

### BONNES PRATIQUES

- Entretenir un lien entre asso/ville/école
- S'informer auprès de la Ville de Lyon qui a lancé une expérimentation sur l'intervention de clubs sportifs sur le temps périscolaire du soir en gestion municipale :  
[sports.partenaires@mairie-lyon.fr](mailto:sports.partenaires@mairie-lyon.fr)
- Penser à ajouter une dimension pédagogique aux activités sportives en lien avec les ambitions du Projet Educatif Lyonnais : lutte contre les discriminations, émancipation, égalité des genres, transition éco, amélioration du climat scolaire...
- Porter des valeurs à travers les activités sportives proposées
- Adapter les règles de son sport pour répondre à un enjeu commun école/club
- Se coordonner avec le projet pédagogique de l'accueil périscolaire

### ET POUR FINANCER ?



- Les accueils de loisirs organisant le périscolaire peuvent avoir du budget pour financer des interventions extérieures
- Ne pas compter sur des financements côté éducation nationale

## C. ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES & CLUBS

**OBJECTIFS :** Repérer de bon-nes joueur-euses pour son club, permettre d'aborder des thématiques plus larges (féminisation, écoresponsabilité, handicap...) s'appuyer sur les temps forts de l'USEP et UNSS (Journée Nationale du Sport Scolaire de Septembre ; semaine Olympique et Paralympique en avril).

### BONNES PRATIQUES

#### Pour le club :

- S'appuyer sur l'AS Universitaire comme relai auprès des étudiant-es étranger-es en recherche d'un sport pendant leur séjour
- Se mettre en lien avec les AS de son secteur pour connaître les sports proposés et faire connaître son club

### QUI CONTACTER ?



- Ligue AURA du Sport Universitaire ou Com UE Lyon (accueil étudiant-es étranger-es)
- L'USEP (primaire) ou l'UNSS (collège/lycée)

### ET POUR FINANCER ?



Pour les temps forts de l'USEP et l'UNSS : financements par les collectivités, le rectorat, l'AS scolaire

## D. STAGES & ÉTABLISSEMENTS

**OBJECTIFS :** Faire passer les informations sur les stages existants, clore un cycle scolaire sur un stage du même sport, créer un nouveau style de classe découverte type « classe neige ».

### BONNES PRATIQUES

- Demander les créneaux nécessaires dans les équipements sportifs auprès de la Direction des Sports le plus tôt possible pour ses stages vacances
- Bien s'assurer de la disponibilité d'un équipement avant de confirmer le partenariat
- Faire des partenariats multipartites avec d'autres clubs pour les centres de loisirs
- Communiquer ses actions aux écoles/collèges/lycées voisins qui peuvent être sollicités par les parents pour de l'info

### QUI CONTACTER ?

- La Direction des Sports ou la Direction de l'Education
- Les centres de loisirs
- Les parents d'élèves et de jeunes inscrit-es dans votre club



## E. ASSOCIATION SPORTIVES & TEMPS SCOLAIRES

**CONTENU :** Prévoir des temps de sensibilisation pour faire découvrir des nouveaux sports ou sports moins connus du grand public ; construire un projet pédagogique commun école/club ou classe/club ; ajouter une partie théorique sur l'histoire du sport, le corps, l'histoire genrée du sport...

### BONNES PRATIQUES

Tout d'abord, il faut respecter les étapes détaillées dans la partie 1 de ce rapport !

#### Pour l'enseignant-e :

- Se renseigner sur l'offre sportive disponible autour de son établissement
- Communiquer sur cette offre via des tracts, affiches, etc...

#### Pour le club :

- Se renseigner sur les jours d'EPS en école primaire et/ou collège pour éviter de programmer ses créneaux d'entraînement les mêmes jours ou bien adapter l'intensité des séances
- Venir sensibiliser les enseignant-es des collèges à sa pratique sportive
- Désigner un-e référent-e pour faire le lien entre école/collège/lycée/univ

### QUI CONTACTER ?

Pour un partenariat asso/temps d'EPS, il faut passer par le CPD et le directeur ou la directrice d'école pour ensuite faire valider par l'IEN. Pour le niveau collège : il faut directement contacter le directeur ou la directrice d'établissement.



### IDÉES DE NOUVEAUTÉS !

Insérer un temps dédié à la découverte de nouveaux sports à la fin de l'année scolaire.

### OBSTACLES :

L'accès aux infrastructures spécifiques aux sports peu communs (ex : patinoire...) ; les contraintes réglementaires liées à la sécurité, au ratio enfants/encadrants, déplacements...



### NOS CONSEILS !

- Bien rendre disponibles vos informations sur internet et bien référencer son site
- N'hésitez pas à développer votre pratique via les sections sportives des collèges
- Monter un partenariat prend du temps, mûrez votre projet !
- L'enjeu de la disponibilité des infrastructures, des gardiens de site, de la lisibilité des créneaux est très important !
- Pour permettre à des élèves en difficulté socio-économiques de poursuivre leur pratique en club se renseigner sur le Dispositif Ticket Sport Culture de la Ville de Lyon. Il s'agit d'une aide financière et d'un accompagnement pédagogique pour pratiquer dans un club.